

L'Etat en Lozère



Septembre – octobre



Le mot du préfet ,
Cette rentrée de septembre 2013 a été intense tant les actions engagées et les dossiers instruits ont été importants.

Le dossier prioritaire des services de l'Etat reste l'emploi et la relance économique. Si nous enregistrons en septembre

le 3ème mois de baisse consécutive du chômage (- 0,1 % après une baisse de -1,4 % en juillet et de -3,1 % en août), nous devons rester mobilisés et continuer à utiliser les emplois d'avenir.

Concernant les nouveaux rythmes scolaires, 4 communes Lozériennes ont fait le choix d'appliquer la réforme dès 2013. 81 communes seront donc concernées en 2014. J'ai souhaité les réunir le 1^{er} octobre. Cette rencontre, riche en échanges, m'a permis d'entendre et de répondre à leurs questions sur la mise en œuvre de cette réforme. Ainsi la DDCSPP et la DASEN restent à la disposition des maires pour leur apporter conseils et appuis pratiques.

J'ai également eu l'occasion de présenter la réforme du permis de conduire qui passe au format carte de crédit. Vous trouverez toutes les informations pratiques sur www.lozere.gouv.fr.

J'ai par ailleurs présidé deux réunions sur des sujets majeurs :

- la rénovation énergétique des logements qui a pour double objectif de faire diminuer de 38 % la consommation d'énergie à l'horizon 2020 et soutenir l'activité dans le secteur du bâtiment.

- la filière forêt-bois, qui révèle un fort potentiel d'emplois et de développement économique.

Enfin, le congrès FDSEA a été l'occasion, après avoir rencontré sur le terrain les syndicats agricoles, d'évoquer les enjeux liés à la mise en œuvre de la nouvelle PAC. Ce congrès m'a permis de saluer le dynamisme des exploitants agricoles qui sont des acteurs essentiels de l'économie et du développement de la Lozère.

Guillaume LAMBERT

S O M M A I R E



Une ambition forte pour la rénovation des logements, le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat. La rénovation énergétique répond à un triple enjeu : écologique, social et économique....[suite](#)



Réforme des rythmes éducatifs : cette réforme conduit à une réorganisation des temps de l'enfant nécessitant une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ des activités périscolaires...[suite](#)



Table ronde forêt-bois présidée pour la cinquième année consécutive par M. Jean-Paul POURQUIER et M. Guillaume LAMBERT ..[suite](#)

Bien Causses et Cévennes : mission consultative ICOMOS : pour s'assurer de l'état de conservation du bien des Causses et des Cévennes, une experte missionnée par l'UNESCO sera présente du 23 au 27 septembre 2013... [suite](#)

Le sport se fait durable en Lozère : pratique du sport en Lozère en adéquation avec le développement rural ...[suite](#)

« Eclairer pour rien la nuit » : depuis le 1^{er} juillet 2013, une nouvelle réglementation s'applique sur l'éclairage nocturne des bureaux, magasins, façades des bâtiments...[suite](#)

Le parc national des Cévennes restaure des prairies sur le causse de Sauveterre : le 1^{er} octobre, le préfet de la Lozère s'est rendu sur le causse de Sauveterre pour une présentation du chantier de restauration de terrains agropastoraux...[suite](#)

Lancement de l'annuaire du sport Lozérien : le 5 septembre 2013, dans les locaux d'INTERSPORT...[suite](#)

Guide pratique de l'association Lozère : la vie associative contribue à la cohésion sociale et territoriale... [suite](#)

Préfecture de la Lozère – 2 rue de la Rovère- 480005 MENDE CEDEX
Tél. : 04-66-49-60-00- Fax : 04-66-49-17-23

Directeur de publication : Guillaume LAMBERT préfet de la Lozère

Réalisation/Conception – Cabinet/communication

Ont participé à ce numéro : DDT – DDCSPP - PREFECTURE

Crédits photos-Préfecture- DDT – DDCSPP - PREFECTURE

Site Internet des services de l'Etat en Lozère www.lozere.gouv.fr

S'abonner- Se désabonner à la lettre des services de l'Etat : [cliquez ici](#)